ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

Je soussigné M. Cyril MANGINO, représentant de la société GECYM, dont le siège est sis 10 Avenue du Chater 69340 FRANCHEVILLE, par application de l'article R442-7 du Code de l'Urbanisme, m'engage à constituer une association syndicale des acquéreurs des lots du lotissement "Ô Clos Laurie" rue de Pellera à Miribel (01700), à laquelle seront dévolus la propriété, la gestion et l'entretien des terrains et équipements communs.

PERMIS D'AMÉNAGER

"Ô GLOS LAURIE" RUE DE PELLERA 01700 MIRIBEL

MAÎTRE D'OUVRAGE **GECYM**

ENGAGEMENT DU LOTISSEUR

DOSSIER DRESSÉ PAR **ALTEA EXPERTS**

REF 20150609



PA12 le 31/05/2016